

RD30-RD190

Projet de l'A104 bis : une opposition qui s'affirme

Les nouvelles des Mureaux par Rodrigo Acosta le 13/11/2023



« Entendez-nous » a été le cri de coeur d'une maman qui traduit la volonté de combattre le projet du Pont d'Achères dans la durée le 12 novembre 2023. Contre toute attente, et malgré la pluie, 700 personnes dont des élus des villes concernées ont battu le pavé. Un main de fer s'est engagé contre la politique autoroutière du département des Yvelines.

Denis Millet, président de l'association « *Non au Pont d'Achères* » était très nerveux au début de la marche au stade Diagana à Andrésy, lieu du départ de la manifestation contre le projet de construction du Pont d'Achères qui traverserait l'Île-de-la-Dérivation et détruira la flore et la faune de ce lieu magnifique au nord des Yvelines. Combien de participants seront-ils ? Y-aura-t-il des élus et qui s'afficheront pour contrer ce projet cher à la politique autoroutière de M. Pierre Bédier, président du département 78 ? Ce 12 novembre marquera le début d'une opposition ferme et constante depuis 2013 contre ce projet d'un autre âge selon les dires des organisateurs(1) dont la puissante association C.O.P.R.A 184. Pour mémoire, en janvier 2023, environ 300 personnes s'étaient mobilisés contre le même projet à Achères.

Après le lancement de la manifestation dans les rues adjacentes du stade Diagana, le cortège de 700 personnes s'est dirigé, à 11 heures 40' vers les bords de Seine pour allonger un bras de la Seine en allant vers l'Île-de-la-Dérivation à Carrières-sous-Poissy. Suite à ces premiers pas, de plus en plus de chants accompagnaient la marche : « *On est là, même si Bédier ne veut pas !* » Des enfants chantaient « *on veut la nature et non pas la voiture* ».

Vers le premier kilomètre de la marche, Bernard Destombes, président de l'ADIV a pris la parole pour expliquer que la biodiversité est en danger par ce projet qui a déjà fait des dégâts avec la coupe d'un tilleul vieux de 150 ans. « *Le mal est fait* » a-t-il souligné mais cela devrait « nous donner la force de préserver ce cadre de vie et sa biodiversité ! » Pendant ce premier arrêt à caractère pédagogique, un groupe de manifestants entonnait « *on est là, on est là* » tout en

galvanisant les habitants du nord des Yvelines présents à ce moment démocratique. Le ton a été donné pour dénoncer cette méthode brutale de la politique routière du département des Yvelines.

Justement, Rodrigue de la Vega, un des animateurs de la manifestation, a expliqué que la « *réunion de concertation en été dernier était une mascarade* » car la période estivale n'est pas propice pour réunir les habitants concernés par ce projet « *destructeur de la nature* ». *En outre, il faisait valoir que le projet était vieux comme les pratiques « d'un autre âge de M. Bédier, qui avait été condamné pour corruption... »* Mais cela n'était pas le coeur du sujet de ce matin pour les manifestants venus des villes suivantes : Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Conflans Sainte-Honorine, Chanteloup-les-Vignes, Eragny, Médan, Orgeval, Poissy, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet et Villennes-sur-Seine.

Dans une séquence musicale, des groupes de fanfare venus de Paris et d'ailleurs ont animé la marche avec un rythme endiablé qui donne une dynamique positive à la manifestation. Ainsi, le cortège est arrivé à l'entrée de l'Île-de-la-Dérivation (pas de prise de parole) avançant vite pour atteindre le centre-ville historique de Carrières-sous-Poissy. A un moment donné, on avait l'impression que la manifestation égalait celles qui l'on avait vu pendant les années 2012 et 2013 contre le projet du Port industriel (où se trouve la Marina Saint-Louis). C'est un parallèle à garder en tête car la dynamique citoyenne du 12 novembre permet d'affirmer l'opposition à ce projet « *néfaste, dépassé, inadéquate* » s'installe dans la durée.

En expliquant les tenants et aboutissant du projet, Mme Christiane Paravy, présidente de l'association C.O.PRA 184, a décortiqué le projet du Pont d'Achères, connu sous le nom « *A104 bis* » par ses détracteurs. Pour Mme Paravy, ce projet est coûteux (200 millions d'€) qui l'on pourrait utiliser dans les domaines de la Santé, du social et des équipements publics nécessaires au bien-être des habitants. « *Comme le projet initial de l'A104 avait été mis dans les cartons jusqu'en 2040, a-t-elle analysé le département des Yvelines a sorti une variante, l'A104 bis* » qui revient au même pour le territoire concerné et pour sa population : plus de pollution, plus de bruit, un coût exorbitant, destruction de la biodiversité et du cadre de vie et inadéquation des besoins pour la population. En somme, elle a conclu que « *ce projet est absolète et néfaste* » digne des années 70 et 80 où l'urgence climatique n'était pas à l'ordre du jour.

Justement, « *il faut passer à un autre type de projet et à une autre politique publique* » a demandé Mme Paravy. « *Ce projet de l'A104 bis est en dehors des lois actuelles* » relatives aux accords de Paris. C'est du domaine du politique et pour répondre d'une certaine manière, M. Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy a formulé le voeu « *d'un moratoire* » du projet et l'organisation d'une table ronde avec les associations organisatrices de cette manifestation...« *La lutte continue contre ce projet scélérate* » a-t-il conclu. M. Lionel Wastl, maire d'Andrésy, président du comité de maires contre le projet d'autoroute A104, s'est dit déterminé pour lutter contre la variante départementale. Fera-t-il le nécessaire, notamment un recours au tribunal administratif en tant que maire d'une commune limitrophe à ce projet ?

Dans son discours, Mme Ghislaine Senée, sénatrice des Yvelines, a exhorté les habitants de porter la parole en convaincant leurs entourages, leurs voisins afin de « *faire tomber ce projet* » qui coûtera très cher non seulement pour sa construction mais pour sa maintenance dans la durée. C'est aux citoyens de procéder à la fin de ce projet en demandant des comptes aux élus départementaux et régionaux. Quelle est la position de Mme Valérie Péresse sur ce point ? « *Ce projet est dépassé* » a-t-elle conclu.

Est-ce le début de la fin de ce projet qui s'est basé « *sur des chiffres faux* » selon les dires de M. Millet ? En tout cas, Laurent du collectif « *La déroute des routes* » (2) a exprimé que la manifestation du 12 novembre s'inscrit dans le cadre d'une volonté de ne plus « *accepter cette vision insoutenable* » des projets qui vont à l'encontre de l'économie locale et à l'encontre de la préservation de la biodiversité. En somme, le chemin de la déroute du projet de l'A104 bis a été amorcé par les 700 participants. Seront-ils plus nombreux à la prochaine manifestation ?

C'est le fond de la question qui décidera ou non la suite de ce projet visiblement contesté par une population de plus en plus mécontente de la politique publique du département des Yvelines.

Post-scriptum

Note

1. Des associations suivantes : Non au Pont d'Achères, C.O.PRA 184, l'ADIV, Bien Vivre à l'Hautil, Bien Vivre à Vernouillet et Triel Environnement.

2. Un ensemble de 50 collectifs au niveau national qui lutte contre des projets autoroutiers et qui a engagé des luttes citoyennes partout où ce collectif est présent.